Information produit
à des fins publicitaires 22.11.2026

BANQUE MIGROS

Plan d’épargne en fonds Free25

Investir régulièrement et exclusivement dans des Migros Bank Fonds et créer des opportunités de gain à long terme

Il n’est jamais trop tôt pour réfléchir à la façon d’investir son argent à bon escient – c’est aussi vrai pour toi. Et même si cela a l’air compliqué au début, ça ne l’est pas en réalité. Bien entendu, nous t’y aidons.



Meilleures perspectives de gain
Il vaut toujours la peine d’épargner – surtout avec le plan d’épargne en fonds Free25. Car à plus long terme, tu as de bonnes chances d’épargner encore plus d’argent qu’avec un compte d’épargne ordinaire.



Conservation gratuite
Nous voulons que tu atteignes tes objectifs d’épargne encore plus vite. C’est pourquoi tu n’as rien à payer pour la conservation des Migros Bank Fonds – nous ne prélevons pas de frais.



Flexible et sans engagement
Quand quelqu’un dit qu’il place son argent, on a toujours l’impression qu’il faut avoir beaucoup d’argent pour cela. Mais ce n’est pas vrai, car chez nous, tu peux déjà investir à partir de 50 francs.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/contact
Conseil Clients privés 0848 845 453

Disponibilité
Le plan d’épargne en fonds Free25 est proposé aux personnes privées à partir de 12 ans révolus (avec l’accord de l’autorité parentale jusqu’à 18 ans).

Variantes
Le produit est géré en CHF et est limité aux Migros Bank Fonds.

Particularités
L’investissement dans le plan d’épargne en fonds s’effectue par l’intermédiaire d’un ordre permanent sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle. Des achats ou ventes extraordinaires de MB Fonds sont possibles.

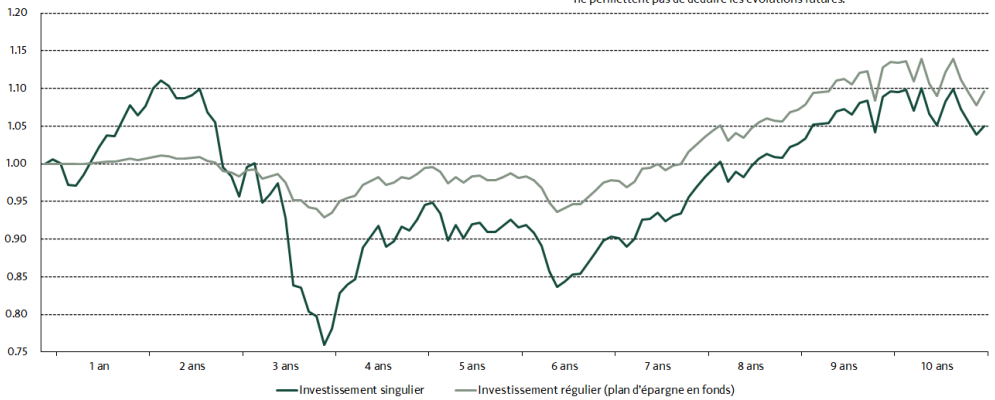
Limites de montant
Par investissement: CHF 50 au minimum.

Revenus
Participation au résultat des Migros Bank Fonds choisis.

Frais
Il n’y a pas de droits de garde. De plus, toutes les transactions sont gratuites.

Comparaison du rendement d’un investissement régulier versus un investissement singulier

Le graphique présente l’évolution de la valeur, sans tenir compte des frais de transaction et des droits de garde au sein de la banque. Les performances passées ne permettent pas de déduire les évolutions futures.



Le présent document s’adresse aux personnes domiciliées en CH et non assujetties à l’impôt aux États-Unis. Les informations sont utilisées à des fins publicitaires. Elles ne constituent ni une offre, ni une invitation à acquérir ou à vendre des instruments financiers, ni une recommandation personnelle. Les CGV de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s’engage à en informer la clientèle de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».

Opportunités
- L’échelonnement des versements minimise le risque que le client achète les Migros Bank Fonds à un moment défavorable.
- Les rendements obtenus sont réinvestis automatiquement dans le plan d’épargne en fonds.
- Les investisseurs en Migros Bank Fonds sont libres de changer de fonds à tout moment.
- Dans le cadre du règlement du fonds, les gestionnaires de fonds peuvent réagir rapidement aux évolutions sur les marchés financiers.
- La fortune des Migros Bank Fonds est investie de manière largement diversifiée. De ce fait, les fluctuations de cours sont généralement plus faibles que pour des placements individuels.
- La fortune des Migros Bank Fonds est un patrimoine spécial et protège le client. Elle est donc indépendante du résultat financier de la Banque Migros. Cet élément apporte une sécurité supplémentaire.

Risques
- La valeur des Migros Bank Fonds est susceptible de fluctuer. Le risque de fluctuation peut être faible à élevé. La valeur des Migros Bank Fonds peut chuter sous la valeur d’acquisition.
- La performance passée ne permet pas de déduire les évolutions futures. Il se peut que les gestionnaires de fonds anticipent de façon erronée le développement futur des marchés financiers.
- Dans certaines conditions, la direction du fonds peut fermer un Migros Bank Fonds ou le regrouper avec un autre Migros Bank Fonds.

Informations supplémentaires
- Le plan d’épargne en fonds peut être ouvert et géré en toute simplicité dans l’e-banking à partir de 18 ans révolus.
- Le fait d’établir et de connaître son profil de risque et de placement constitue une aide précieuse pour sélectionner le fonds de placement approprié.
- Les fonds sont proposés avec différents profils de risque et de rendement et permettent ainsi de couvrir différents besoins et stratégies de placement.
- Un relevé annuel détaillé informe sur l’évolution des fonds de placement dans lesquels l’investissement est réalisé.
- Relevé fiscal annuel gratuit pour ta déclaration d’impôt.

Documents importants concernant les fonds
- La feuille d’information de base indicative et le prospectus sont disponibles sur banquemigros.ch/fib.

Examine aussi nos
fonds de prévoyance

banquemigros.ch/fondsdeprevoyance